

CONCOURS QUALIFICATIFS:M4

Règlement Ardèche 2023-2024

Dates proposées sur le calendrier national de la FFSB et retenues par le CBD

1^{ère} journée : 16 septembre 2023, 8 octobre 2023, **2^{ème} journée** : 28 et 29 octobre 2023,

3^{ème} journée : 2 et 3 décembre 2023, **4^{ème} journée**: 21 janvier 2024, **5^{ème} journée** : 30 mars 2024

Composition des équipes M4 :

La fiche d'inscription au premier concours vaut déclaration d'équipe

Pour tous les concours, le nom du capitaine d'équipe sur la 1^{ère} ligne de la fiche d'inscription est obligatoire.

La présence du capitaine n'est pas obligatoire, mais son nom doit être sur la fiche et porter la mention « absent » à la suite de son nom.

✓ Equipes engagées sur le plan A.S./E.S.B.

✓ 2 joueurs de bases minimum présentes sur chaque concours dédié

✓ Possibilité de compléter l'équipe avec des licenciés F4, M4, 1 F -18* ou 1 G -18* (jokers) de la même A.S./E.S.B.

=>A condition de ne pas être inscrit sur la liste ministérielle de Haut niveau « Elite, Séniors, Collectifs nationaux ou Relève et espoir »

Attention ! 1 joueur déclaré dans la fiche de la première journée ne peut pas compléter une autre équipe dans les journées suivantes

L'équipe s'engage à ne participer qu'à un seul concours qualificatif par week-end et à toutes les journées sous peine de sanction.

Les équipes qui terminent dans les 4 premières places à l'issue des 5 journées se qualifient directement au Championnat de France, les 6 suivantes se qualifient directement pour le fédéral quadrette.

NB: Le nombre d'équipes qualifiées pour le championnat de France peut être revu en fonction du nombre de qualifiés attribué par la FFSB, (validation fin janvier du nombre de qualifiés par le CBD sur proposition de la commission technique).

INSCRIPTIONS

Elles se feront par Internet sur le site du CBD07 et seront ouvertes du **21/08/2023 à 20h00 au 28/08/2023 à 20h00,**

Toute inscription en dehors de ces dates ne sera pas prise en compte

Seules les 32 premières équipes inscrites seront admises à concourir. (Horodateur)

Les coordonnées complètes du Capitaine devront être renseignées sur le formulaire Internet ainsi que les 1^{er} et 2^{ème} choix de lieu. (Les lieux choisis ne peuvent pas être identiques)

Pour valider cette inscription Internet, dès parution officielle de la répartition des équipes sur le site, il faudra

envoyer dès que possible et avant le 5 septembre 2023 au CBD 4 chèques de 25 euros à l'ordre de « La société organisatrice » accompagnés des 4 fiches points. (4 premières journées)

En aucun cas, la société organisatrice doit modifier la liste des inscrits sur son concours, les demandes de modifications doivent être adressées au CBD qui décidera.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Début de la compétition: 8H. Parties en 13 points ou 1h45.

Présence souhaitée d'un arbitre désigné par le CBD et pris en charge par l'organisateur.

Tirage au CBD avant la journée.

Tirage unique : ARTICLE 53 - Concours nationaux Ligue Sport Boules M2

Règlement applicable pour les concours par groupe de 4 (ou/et groupe de 3 si concours incomplet):

RS 2022/2023 : Art 64 tirage au sort alinéa 5

Avant le démarrage de la compétition, s'il s'avérait qu'après tirage un groupe soit réduit à deux équipes, un tirage parmi les groupes de 4 désignera une équipe pour compléter ce groupe.

Déroulement horaire Quadrettes (Parties en 1h45), chaque équipe rencontre les autres équipes de son groupe :

1^{ère} partie : 8h, 2^{ème} partie : 10h15 et 3^{ème} partie : 14h

Les ½ finales opposent les 4 équipes classées 1^{ère} de chaque groupe, les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} jouent une partie de classement.

½ finales + parties classement: 16h15, Finale : 18h30

CONCOURS QUALIFICATIFS:M4

Règlement Ardèche 2023-2024

ATTRIBUTION POINTS DE CLASSEMENT (pour l'équipe)

	Partie de Groupe (Gagnée, Office ou Forfait)	2 pts	
	Bonus 1er de groupe	6 pts	
	Bonus 2ème de groupe	4 pts	
POINTS de Classement	Bonus 3ème de groupe sauf groupe de 3	2 pts ou 0	2 pts ou 0
	1/2 Finale	4 pts	
	Finale	4 pts	
	Partie de Classement	2 pts	

Dans les groupes de 3, les 2 points bonus ne seront pas attribués au 3^{ème} du groupe.

Classement des équipes :

Les points de classement n'ont rien à voir avec les points de catégorisation pour la montée ou le maintien.

Ce classement sert à désigner les 4 équipes qualifiées au Championnat de France et 6 suivantes directement pour le fédéral,

A l'issue des 4 premières journées, le classement permettra de désigner les 16 équipes qualifiées pour la 5^{ème} journée.

Remarque: C'est le total des points obtenus dans tous les concours qualificatifs auxquels l'équipe a participé qui est retenu, à l'issue du 5ème week-end.

ATTRIBUTION POINTS DE CATEGORISATION (pour chaque joueur)

Ces concours dédiés qualificatifs sont des concours classés Promotion et rapportent au joueur des points de catégorisation selon réglementation en cours

Pour que ces points soient comptabilisés par la secrétaire du CBD, l'AS organisatrice devra adresser au plus vite, dès le lendemain au CBD07 :

- ✓ **les fiches d'inscription**
- ✓ **le tableau de la compétition (graphique)**

PRIX MINIMUM:

Inscriptions : 25€ par équipe

Indemnités: 20€ par partie gagnée en groupe, 30€ partie de classement, ½ et finale.

Les litiges éventuels quels qu'ils soient seront gérés par le Comité de l'Ardèche

CONCOURS QUALIFICATIFS:M4

Règlement Ardèche 2023-2024

ARTICLE 77.B - CONCOURS ORGANISES PAR GROUPES

1. Définition des Groupes

On entend par "Groupes" la réunion d'un nombre déterminé d'équipes ou joueurs (3 ou 4 équipes).

En outre, il faut éviter, dans la mesure du possible, que deux équipes d'une même ASB se trouvent dans un même groupe.

2. Recommandation

Il est recommandé de former le maximum de groupes de 4, formule la plus juste.

Cependant, en fonction du nombre d'équipes et de jeux disponibles, l'utilisation de groupes de 3 peut s'avérer nécessaire.

Si le groupe est incomplet, la partie est gagnée sur le score de 13 à 7, mais elle n'est pas primée.

3. Dénomination des rencontres

Les rencontres dans un groupe se nomment « phases ». Chaque phase correspond à une partie.

4. Ordre des rencontres - résultats

Dans chaque Groupe, identifier chaque équipe par une lettre (A, B, C, D) au moyen d'un tirage au sort.

Chaque équipe dispute une partie contre toutes les autres équipes du groupe :

Première phase

- ✚ Les équipes A et B sont opposées l'une à l'autre.
- ✚ Les équipes C et D sont opposées l'une à l'autre.

Deuxième phase

- ✚ Les équipes A et C sont opposées l'une à l'autre.
- ✚ Les équipes B et D sont opposées l'une à l'autre.

Troisième phase

- ✚ Les équipes A et D sont opposées l'une à l'autre.
- ✚ Les équipes B et C sont opposées l'une à l'autre.

L'équipe classée 1ère de son groupe poursuit la compétition (maximum de parties gagnées).

Possibilité de faire disputer une partie de classement entre les équipes classées 2ème et 3ème

En cas d'égalité à l'issue des phases de groupe :

- ✓ Si l'égalité concerne **2 équipes** (nombre de parties gagnées égal), celles-ci sont départagées par l'opposition directe (celui qui a gagné l'autre est déclaré vainqueur).
- ✓ Si l'égalité concerne **3 équipes** (nombre de parties gagnées égal), celles-ci sont départagées :
 - ✚ au goal-average général (différence points faits, points laissés faire)
 - ✚ puis au nombre de points marqués (points faits).
 - ✚ Puis si l'égalité persiste entre 2 équipes, celles-ci sont départagées par l'opposition directe.
 - ✚ Si l'égalité persiste entre les 3 équipes, une épreuve d'appui est jouée sur le principe de celle jouée dans le championnat des clubs.